

Le CCREOS a identifié la nécessité de rédiger une réponse formelle de la part du CCREOS à la consultation publique de l'UE dans les délais impartis (20 juillet 2011) comme une action prioritaire devant être effectuée au cours des semaines suivantes.

Action:

Le président du GT1 et le secrétariat du CCREOS vont rédiger une réponse à la consultation qui sera transmise au comité exécutif et soulignera les déclarations suivantes convenues par le GT1:

- Le CCREOS espère que la Consultation est exactement ce qu'elle déclare être et non une déclaration d'intention, et que la recommandation du CCREOS sera prise en considération comme il se doit. Ceci est particulièrement important étant donné que la proposition actuelle diffère de celle des années précédentes puisque ses effets resteront en vigueur pendant de nombreuses années au lieu des 12 mois suivants.
- Le CCREOS est favorable à la définition de la surpêche et à la reconnaissance d'une amélioration généralisée de l'état des stocks exprimées par la Commission dans le document. Cependant, le CCREOS rejette fortement la déclaration de la Commission selon laquelle il n'y a eu aucune réduction globale de l'effort de pêche dans les eaux européennes car ceci est en contradiction avec les tendances indiquées dans les illustrations par zone de pêche incluses dans le document de consultation.
- Le CCREOS ne résiste pas catégoriquement à l'auto réduction de 25% et pense qu'elle peut avoir sa place pour certains stocks. Cependant, cet outil est considéré abrupt et risque dans certaines circonstances de miner les efforts entrepris pour réduire les rejets ; en conséquence le CCREOS estime qu'il n'est pas acceptable pour tous les stocks pour lesquels d'autres formes de données sont disponibles. Il faut reconnaître que l'expression "données insuffisantes" couvre une grande variété de problèmes avec différents types d'insuffisances de données qui ne peuvent pas être réglés par une approche simpliste universelle.
- Le CCREOS est d'accord avec la déclaration de la Commission selon laquelle les états membres (EM) devraient consacrer suffisamment de ressources à la collecte des données et les encourage fortement à fournir toutes les données nécessaires à l'aide des financements fournis par l'UE pour réduire les insuffisances de données plutôt que d'utiliser ces fonds pour remplacer les dépenses nationales. Les EM qui font des efforts pour collecter des données ne doivent pas être lésés par ceux qui n'en font pas. Le CCREOS se demande si les organismes scientifiques nationaux actuels sont adaptés à l'objectif en terme de fonctionnement et de ressources.

Réunion du groupe de travail 1 du CCREOS

Chateau de Dublin, 6 juillet 2011

- Le CCREOS propose son aide et son soutien à la Commission dans la mesure du possible afin de traiter et de réduire les insuffisances de données en collaboration avec le CIEM, les états membres et les instituts scientifiques nationaux et souligne également l'importance de disposer des données de l'industrie.

3. Questions d'insuffisance de données

Le Président a rappelé que les représentants de la Commission reconnaissent que la réduction automatique de 25% aux stocks dont les données sont insuffisantes subirait les critiques de l'industrie mais ils ont épuisé toutes les alternatives et il est désormais nécessaire d'agir. La Commission a également déclaré qu'elle accueillerait favorablement les suggestions constructives du CCREOS.

Le Président a donné la parole à Barrie Deas, qui a présenté une approche alternative à la proposition de la Commission pour fixer les TAC des stocks dont les données sont insuffisantes. Cette approche inclut :

- L'identification des stocks dont les données sont insuffisantes pour lesquels le CIEM ne peut fournir que des évaluations qualitatives
- L'identification des problèmes d'évaluation spécifiques
- L'identification des parties tenues de résoudre le problème d'évaluation
- Fournir des recommandations relatives à l'action corrective adaptée
- Fournir des recommandations sur les principes qui devraient être à la base des TAC des stocks dont les données sont insuffisantes

Les membres suivants du groupe de travail 1 ont été nommés « coordinateurs de données » du CCREOS pour un certain nombre de stocks en VIa:

- Lotte et cardine VIa → Mike Park
- Cabillaud VIa → Sean O'Donoghue
- Eglefin VIa → Sean O'Donoghue et Alan Coghill
- Merlan VIa → Bertie Armstrong
- Merlu du nord (VI&VII) → Víctor Badiola et Jacques Pichon

Les coordinateurs de données du CCREOS vont s'assurer que l'élan est maintenu et assurer la liaison avec les coordinateurs de données du CIEM, les représentants de la pêche et les états membres pour identifier et si possible apporter les actions correctives pour les stocks qui n'ont pas d'évaluation de population. Les coordinateurs de données du CCREOS vont travailler en étroite collaboration avec le secrétariat et présenter régulièrement leurs progrès.

Réunion du groupe de travail 1 du CCREOS

Chateau de Dublin, 6 juillet 2011

Une discussion a suivi selon laquelle l'approche ci-dessus pourrait s'avérer être un retour à l'approche de la Commission qui utilisait des catégories pour fixer les TAC. Cependant, il a été convenu que l'alternative proposée par le CCREOS ne serait pas aussi rigide que les règles précédentes car les stocks pouvaient être gérés au cas par cas plutôt qu'être classés dans une catégorie.

Actions:

- Les coordinateurs de données nommés par le CCREOS vont démarrer le travail en contactant les parties intéressées et en les aidant à fournir au CIEM le type de données et d'informations nécessaires à chaque stock qui présente des insuffisances de données.
- Barrie Deas va rédiger les termes de référence qui vont servir de lignes directrices à tous les coordinateurs.

Le GT1 recommande que le Comité Exécutif soutienne cette proposition d'une approche alternative de la réduction automatique de 25% et écrive au CIEM pour préciser les étapes entreprises par le CCREOS à ces fins. Les pêcheries identifiées comme étant adaptées à cette approche alternative doivent être envisagées pour des projets de partenariat pêche-science.

**4. Examen CIEM/CSTEP du plan de reconstitution du cabillaud pour l'Ouest de l'Ecosse
Règlement (CE) No. 1342/2008**

Barrie Deas a présenté un rapport oral des progrès effectués au sein du CCREOS à ce sujet depuis les réunions de Bilbao. La principale réalisation est la rédaction d'un document de position par un groupe de pilotage dirigé par Sean O'Donoghue qui a été débattu et modifié lors de la réunion du groupe de discussion qui a eu lieu à Dublin le 31 mai. Barrie a également résumé les principales conclusions de la réunion du groupe de travail d'experts du CIEM- CSTEP qui a eu lieu à Hambourg du 20 au 24 juin, où il était le représentant du CCREOS et du CCR Mer du Nord et il a présenté le document de position du CCREOS (qui peut être consulté sur le site web du CCREOS).

Le document du CCREOS remet essentiellement en question les deux hypothèses clés sur lesquelles repose le plan, c.-à-d. le lien entre les limitations de contrôle de l'effort et la réduction de la mortalité par pêche; et la relation entre la réduction du TAC et ses effets sur la mortalité par pêche.

Il recommande également une approche régionale, sur une base pêcherie par pêcherie, et il accompagne les remarques générales de commentaires spécifiques relatifs à chacune des zones d'intérêt: Ouest de l'Ecosse (VIa), Manche orientale (VIId) et mer d'Irlande (VIIa).

Réunion du groupe de travail 1 du CCREOS

Chateau de Dublin, 6 juillet 2011

Lorcan O’Cinnéide, qui représentait également le CCREOS à la réunion a précisé que le document du CCREOS s’est révélé déterminant pour élargir les discussions qui ont eu lieu à Hambourg.

Le rapport du GT d’experts du CSTEP doit être présenté à la réunion plénière en juillet et le document de position du CCREOS doit être annexé au rapport. Le secrétariat va suivre ce point et informer les membres du GT1 de tout progrès accompli.

Víctor Badiola s’est plaint de la courte période de consultation disponible pour évaluer la proposition et a critiqué que le document de travail a été seulement distribué en anglais. Le Président et les membres du Groupe de Travail ont convenu qu’à l’avenir tous les documents internes de consultation seront disponibles dans les trois langues de travail du CCREOS.

Action générale: Le président et le secrétariat garantiront que les membres du groupe de travail 1 reçoivent les documents traduits en temps utile en ce qui concerne ce sujet, pour que tous les membres du GT1 puissent contribuer dans la préparation des documents pertinents.

5. Eglefin de l’Ouest de l’Ecosse: mise à jour relative au cadre réglementaire actuel et évaluation de l’impact sur l’activité de la flottille

Le groupe de travail a débattu le fait que la disposition actuelle relative aux prises accessoires donne lieu à des rejets et que le CCREOS devrait souligner la continuation inacceptable de ce problème. Il a été décidé que la question était trop urgente pour attendre de convoquer un groupe de discussion.

Action:

Bertie Armstrong va diriger et mettre en place un groupe de pilotage sur l’églefin de Vla, en vue de préparer le terrain pour un éventuel futur groupe de discussion.

Le GT1 recommande que le Comité Exécutif écrive à la Commission pour souligner le problème urgent du recrutement élevé incompatible avec les règles de composition des captures et demande une action rapide pour y remédier.

6. Le projet pilote DEFRA-Marine Scotland pour le développement des mesures de gestion de pêche pour les sites maritimes européens au Royaume Uni

Defra et Marine Scotland entreprennent un projet pilote en vue de développer des propositions de mesures de gestion de la pêche pour deux ZSC dans les eaux extra territoriales : Haig Fras dans les eaux occidentales sud et Stanton Banks à l’ouest de l’Ecosse. Le projet va permettre de mieux comprendre et de fournir la procédure nécessaire pour la protection des sites marins européens dans le cadre de la PCP.

Réunion du groupe de travail 1 du CCREOS

Chateau de Dublin, 6 juillet 2011

Il est prévu de démontrer les avantages et les inconvénients du système actuel pour adopter les mesures de pêche à la protection des sites, et de fournir une base de données pour tous les changements requis pour garantir que les sites soient correctement protégés. Le projet va adopter deux approches différentes pour développer les propositions. Pour Stanton Banks, Marine Scotland va développer des options et les peaufiner à l'aide du feedback des parties prenantes. Pour Haig Fras, Defra souhaite que les parties prenantes développent les propositions et les présentent lors d'un atelier plus tard en automne.

Le CCREOS a été invité à proposer des représentants qui feront partie de l'équipe du projet. Bertie Armstrong et Kara Brydson ont accepté de se joindre à l'équipe et de transmettre au GT1 les informations relatives à Stanton Bank.

Action: Bertie Armstrong et/ou Kara Brydson vont participer à la première réunion prévue le vendredi 15 juillet. Ils vont s'assurer que les membres du CCREOS du sud ouest de l'Angleterre qui connaissent Haig Fras puissent également faire partie de l'équipe du projet.

7. Examen de l'efficacité des fermetures saisonnières pour la lingue bleue

Le président a noté qu'une lettre rédigé par Víctor Badiola demandant une évaluation des fermetures saisonnières pour les stocks de lingue bleue en Via, a été transmis aux membres du GT1 et téléchargé comme document d'information avant la réunion.

Le président a demandé si cette lettre peut être acceptée et présentée au Comité Exécutif pour une adoption et une soumission immédiates à la Commission. Ceci a été convenu.

Action: Proposer au comité exécutif d'accepter cette lettre afin qu'ils soit soumis à la Commission.

8. Questions diverses

Le secrétariat a précisé que la Commission a publié un rapport de synthèse des réponses à l'aide des contributions reçues pour sa consultation publique relative à un plan d'action UE pour les captures accidentelles d'oiseaux marins dans les eaux européennes. La publication d'un plan d'action UE formel est prévue avant la fin de l'année.

La réunion s'est terminée à 10h50

Réunion du groupe de travail 1 du CCREOS

Chateau de Dublin, 6 juillet 2011

ANNEXE I. LISTE DES PARTICIPANTS

<u>MEMBRES</u>		
<u>Prénom</u>	<u>Nom</u>	<u>Organisation</u>
Bertie	Armstrong	Président - SFF
Víctor	Badiola	Vice président OPPAO-CEPESCA
Kara	Brydson	Rapporteur - RSPB – Birdlife International
Alan	Coghill	SFF / Orkney FPO
Juan Carlos	Corrás Arias	Pescagalicia-Arpega-Obarco
John	Crudden	European Anglers Association
Barrie	Deas	NFFO
José Manuel	Fernández Beltrán	OPP-07-LUGO
Caroline	Gamblin	CNPMEM
Hugo	González	ANASOL
Jesús A.	Lourido García	Puerto de Celeiro S.A.
Kevin	McDonnell	West of Scotland FPO
Lorcan	O’Cinnéide	Irish Fish PO
Sean	O’Donoghue	Kyllibegs FO

Réunion du groupe de travail 1 du CCREOS

Chateau de Dublin, 6 juillet 2011

<u>MEMBRES (Suite)</u>		
<u>Prénom</u>	<u>Nom</u>	<u>Organisation</u>
Eibhlin	O'Sullivan	Irish South West FPO
José Luis	Otero	Lonja de la Coruña S.A.
Michael	Park	SWFPA Ltd.
Jacques	Pichon	ANOP-PMA
Jane	Sandell	Scottish Fishermen's Organisation
Caitlín	Uí Aodha	ISEFPO / IFO

<u>OBSERVATEURS</u>		
<u>Prénom</u>	<u>Nom</u>	<u>Organisation</u>
Arianna	Broggiato	EBCD
Richard	Brouzes	OPBN
Alvaro	Fernández	MMARM Espagne
Paul	Francoise	FFSPM
Grant	Fulton	CFCA
David	Gatt	SWFPA
Sam	Lambourn	Président du CCREOS

Réunion du groupe de travail 1 du CCREOS

Chateau de Dublin, 6 juillet 2011

